

La santé, Tous concernés !

Usagers, Personnels, Population,

Ensemble, mobilisons-nous  
pour l'accès aux soins pour tous !

Bretagne

la  
cgt

## Le Capital nuit gravement à la Protection sociale

**La CGT déjà mobilisée pour exiger l'abrogation de la loi Hôpital Patients Territoires, se mobilise pour empêcher le projet de "loi Santé"**



**Le 29 janvier dernier, un avis de tempête a été déclaré sur les hôpitaux bretons à l'appel de la CGT.**

L'austérité s'appelle aujourd'hui «Pacte de responsabilité» et prévoit 50 milliards de coupes budgétaires dans les dépenses publiques. C'est cela qui menace la santé, l'hôpital public, et l'égalité d'accès aux soins et de prise en charge pour tous. La CGT estime que pour défendre et reconquérir la Sécurité Sociale et notre système de protection sociale, il faut se battre pour le retrait du Pacte de responsabilité et contre la loi Santé que veut faire voter le Gouvernement au 1er semestre 2015.

### **CONTRE LA LOI SANTE,**

### **ENSEMBLE, RECONQUERIR ET DEVELOPPER NOTRE SYSTEME DE SANTE**

Pour la CGT, il convient de redonner toute sa place à notre protection sociale, et à la Sécurité Sociale dans toutes ses dimensions : familiale, retraite, maladie et accidents de travail, maladies professionnelles.

**Face à cette logique, l'intervention citoyenne doit imposer la solidarité et le refus de la marchandisation du soin.**

Pour la CGT, c'est exiger l'accès aux prestations en s'appuyant sur un financement partagé basé sur le travail.

### **LE SERVICE PUBLIC HOSPITALIER**

**Le système hospitalier repose sur un maillage territorial public autour des CHU avec leurs missions de recherche et de formations. Il a permis à la fois le développement de l'offre de soins, la réponse aux besoins de proximité et l'accessibilité générale.**

Différentes réformes ont conduit à des milliers de fermetures de lits, voire d'établissements (maternités..) et entraîné les structures dans des difficultés financières qui induisent de véritables plans sociaux.

L'objectif de la future loi Santé est de peser toujours plus sur les dépenses, remplacer la prise en charge médicale par la prise en charge financière. Les établissements seront toujours davantage dans des démarches marchandes, dans une logique de prestation qui se substitue au service rendu.

### **Nous exigeons :**

- L'arrêt des restructurations, des fusions et des fermetures de lits, de services (comme le bloc opératoire de Douarnenez ou de Paimpol), et d'établissements..
- La réouverture des maternités de proximité comme Douarnenez, Quimperlé..
- Le maintien de tous les services, de tous les postes..

### **LA FAILLITE DE L'AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE FRAGILITE, DE HANDICAP OU D'EXCLUSION SOCIALE**

Depuis les années 60, le travail confié aux associations a permis le

passage de «l'assistance» à «la protection sociale», une meilleure prise en compte des personnes, et le début d'une construction d'un système d'inclusion sociale... jusqu'à ce que tous ces services - plus qu'indispensables à une société équilibrée - ne soient considérés comme une charge, un coût à réduire.

### **Faire mieux avec moins**

Sous couvert d'une «pseudo amélioration» des droits des usagers, ces établissements connaissent en fait une profonde recomposition et des restructurations, de nouvelles contraintes, la mise en concurrence des services, la réduction de leurs budgets.

Les conditions de travail des salarié-e-s se dégradent, avec des charges de travail de plus en plus importantes. Alors que nos secteurs atteignent un niveau inquiétant du nombre des accidents du travail et des maladies professionnelles, nos décideurs envisagent de nouvelles saignées et le retour en force du bénévolat... Les personnes, les enfants accueillis aujourd'hui dans les établissements paient comme les salarié-e-s la dégradation du service rendu.

Le projet de loi Macron prévoit d'autoriser les hôpitaux à créer des filiales pour "faciliter leurs relations avec de partenaires industriels extérieurs". On imagine le type de gestion du système de santé qui est ainsi encouragé !!

Ce projet de loi est une pièce supplémentaire dans un dispositif qui met progressivement en place, subrepticement, un vaste programme de privatisations !



**PROTECTION SOCIALE :  
LA CGT POSE 5 EXIGENCES ET  
12 PROPOSITIONS**

Ces trente dernières années, depuis l'installation du forfait hospitalier par M. P. Bérégovoy, les attaques des différents gouvernements contre la protection sociale solidaire ont été systématiques. Elles répondent aux exigences du patronat qui a toujours contesté la Sécurité Sociale depuis sa création en 1946 par le Ministre Ambroise Croizat. \* La CGT estime qu'il est urgent de sortir de cette logique. Pour cela, elle met en débat et porte ses propositions.

**Les 5 exigences :**

- **Créer** un nouveau cadre législatif, et le retrait de l'actuel
- **Faire** des dépenses de santé une priorité
- **Articuler** les différents niveaux de prise en charge, non les mettre en concurrence
- **Sortir** du «tout paiement à l'acte»
- **Réinscrire** notre système de protection sociale sanitaire, médico-social et social dans la réponse à l'ensemble des besoins car les financements doivent répondre aux besoins, et non l'inverse

**Les 12 propositions :**

- **Inscrire** la démocratie au cœur des territoires
- **Redéfinir** un grand service public de la santé et de l'action sociale
- **Permettre** des financements et rémunérations contractualisés sur la base d'objectifs de santé publique
- **Développer** la formation des professionnels
- **Offrir** un contrôle public et indépendant des médicaments
- **Réintroduire** les instances délibérantes dans nos hôpitaux
- **Soutenir** les établissements surendettés et les sortir des établissements bancaires
- **Revoir** la santé au travail et scolaire en lui donnant plus de poids et moyens
- **Moduler** les cotisations sociales en faveur des entreprises qui créent de l'emploi
- **Remettre** en cause des exonérations de cotisations patronales
- **Créer** d'une contribution assise sur les revenus fiscaux des entreprises
- **Soumettre** à cotisation sociale les revenus issus de l'intéressement et de la participation, et des PEE. (Plans d'Epargne Entreprise)

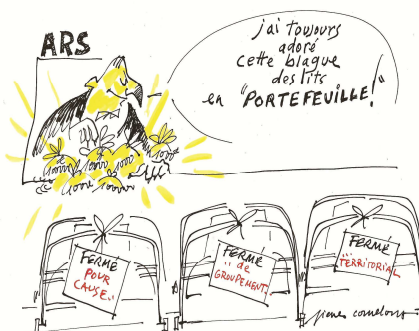
*Une autre politique, une autre orientation, c'est possible!*

*Cela dépend de vous, de nous, de chacun...*

**La santé est nécessaire, pour vivre, pour travailler !**

**Le travail doit permettre de la préserver pour vivre plus longtemps en bonne santé. La CGT appelle à amplifier la mobilisation des Personnels pour peser efficacement sur les choix à venir.**

La CGT entend élargir le rapport de force en faveur des salariés pour qu'ils deviennent acteurs sur les sujets qui les concernent. C'est le sens de l'appel de la CGT aux autres syndicats pour organiser une grande journée d'action dans les semaines à venir C'est le sens de l'appel de la CGT aux salariés, aux retraités, aux demandeurs d'emploi pour construire une force durable de conquête sociale.



# LA SANTE, TOUS CONCERNES !

**Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.  
Bulletin de contact et de syndicalisation**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Courriel : ..... Tél : .....

Profession : ..... Age : .....

Entreprise (nom et adresse) : .....



Bulletin à renvoyer à la CGT Bretagne, 12 square Vercingétorix, 35000 RENNES,  
cgt.bretagne@wanadoo.fr, www.cgt-bretagne.fr